Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime
240 rue Augustin Fresnel – CS 20931
76237 ISNEAUVILLE cedex
Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
Siège : Hôtel du Département

Délibération du Comité Syndical n° **2018/03/30-15**

Séance du **30 MARS 2018**

Objet : **ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL 2018**

Nombre	de membres en exercice :	75
	de membres présents :	42
	de pouvoir(s) :	6
	de membres votants :	48
	votes pour :	48
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux-mille-dix-huit, le 30 mars à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 22 mars 2018, se sont réunis dans la salle Albert Petit à Sierville, sous la présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, , Hervé LEPILEUR, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Gilles LARCHER, Thierry LECARPENTIER, Hubert MAILLET, Marcel VAUTIER, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Stéphane MASSE, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Xavier VANDENBULCKE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Alain DEPREAUX, Gérard JOUAN, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Jean-Marie DUMOUCHEL, Jean-Claude BECQUET, Rémy TERNISIEN, Gérard LESUEUR, Michel DELILLE, Jérôme GRISEL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Paul LESELLIER et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Hervé CHEDRU, Stéphane HATTENVILLE, Sylvain VASSE, Lionel DEHON, Mme Carmen BLEAUDY, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Gilles AMAT, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Patrick GUERARD, Hubert LEPLICHER, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Pierre TROLEY, Daniel ROCHE, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Gérard GROMARD, Daniel VAN HULLE, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY et François DUPUIS.

Membres absents excusés avec pouvoir :

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à M. Hervé LEPILEUR,
Mme Anne PIMONT a donné pouvoir à M. Jean-François BLOC,
M. Laurent VASSET a donné pouvoir à M. Christian FAUQUET,
M. David SABLIN a donné pouvoir à M. Marcel VAUTIER,
M. Christian POISSANT a donné pouvoir à Paul LESELLIER,
Mme Annick BOCANDE a donné pouvoir à M. Patrick CHAUVET,

Assistaient également à la séance :

- M. Bruno NADJAR, Attaché territorial Enedis,
- M. Rémi BONNART, Délégué territorial Seine Littoral et Bray Enedis,
- M. Patrick DE WIT, Directeur Général des Services du SDE76,
- Mme Camille LEGRAND, Directrice administrative et financière du SDE76,
- M. Franck NAUDIN, Directeur du service transition énergétique du SDE76.

Délibération du Comité Syndical n° 2018/03/30-15 :

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL 2018

Etabli dans le respect du rapport d'orientation budgétaire et sur le constat des comptes de l'exercice 2017, le budget 2018 est présenté à l'assemblée générale.

Les soldes de l'exercice 2017 (y compris les restes à réaliser) sont repris dès le budget primitif.

Le budget 2018 s'élève à 205 725 085.88 €, dont 67 448 689.66 € en section de fonctionnement et 138 276 396.22 € en section d'investissement.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRÉSIDENT,

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE de la Seine-Maritime

Patrick CHAUVET.

Budget Primitif

Note de présentation brève et synthétique

Conformément à l'article L.2313-1 du CGCT une note de présentation brève et synthétique doit être annexée au budget primitif.

I/ Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 67 448 689.66 € dont 41 937 366.07 € des recettes proviennent du résultat de fonctionnement reporté (002).

I.1/ Les recettes

A l'instar des autres syndicats départementaux d'énergie, le SDE76 impute la majorité de ses recettes en section de fonctionnement. Il est donc primordial d'aborder les dépenses de fonctionnement avec un pragmatisme budgétaire qui nous permettra de financer les travaux d'investissement nécessaires à la réalisation de nos missions de services public.

Principales recettes du syndicat :

Imputations budgétaires		BP 2018
R002	Résultat, report	41 937 366.07 €
70	RODP	144 000.00 €
73	TCCFE, TDCFE	17 900 000.00 €
74	Remboursement génie civil télécom par les adhérents	3 430 429.54 €
75	Redevances R1, R2, Rgaz, PCT	3 774 000.00 €
76	Remboursement des emprunts par les adhérents + Métropole	210 894.05 €
TOTAL		**67 448 689.66 €**

Un des éléments essentiels à l'élaboration de notre budget est la convention que nous avons avec le Conseil Départemental. En effet, grâce à cette collaboration le conseil départemental nous reverse une partie de sa taxe sur la consommation finale d'électricité. C'est dans cette logique d'amélioration de la qualité des réseaux et de l'aménagement du territoire que nous nous impliquons conjointement.

Le virement de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement est de 51 259 462.41 €.

Le seul taux d'imposition voté par la collectivité est celui de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité. Il est de 8.5%.

I.2 /Les Dépenses

Imputations budgétaires		BP 2018
011	Charges à caractère général, bornes, travaux génie civil télécom conventions B et HP	6 371 745.17 €
012	Charges de personnel	1 801 100.00 €
065	Indemnités élus	158 800.00 €
66	Remboursement des intérêts d'emprunts	119 088.38 €
67	Remboursement trop perçu travaux	19 000.00 €
022	Dépenses imprévues	25 000.00 €
023	Virement de la section d'investissement	51 259 462.41 €
042 (OOB)	Amortissement	7 694 493.70 €
TOTAL		**67 448 689.66 €**

Les charges à caractère général :

Ce chapitre de dépenses se compose à hauteur de 5 100 000 € des dépenses relatives aux interventions sur les réseaux de télécommunication.
En plus des dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité (frais de carburant, maintenance des logiciels, cotisation FNCCR…), le SDE76 prend en charge les consommations et la maintenance liées au service public des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Les dépenses de personnel :

Les charges de personnel pour l'année 2018 sont impactées par la création d'un nouveau service dédié à la transition énergétique. Conformément aux prévisions annoncées et validées par le comité syndical, le SDE76 a procédé au recrutement d'un technicien en charge de de la gestion du groupement d'achat d'énergie et un technicien chargé du conseil en énergie.

II/ Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 138 276 396.22 € dont 642 015.7 6€ de Restes à Réaliser en dépenses et 270 176.62 € de Restes à Réaliser en recettes.

II.1/ Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se répartissent comme suit :

Imputation budgétaire		RAR	BP 2018
1068	Excédent fonctionnement capitalisé		11 484 215.98 €
13	Participation des adhérents aux travaux, ADEME, FACé, Région	222 444.78 €	13 716 286.76 €

27	Emprunts et dettes assimilées		668 594.74 €
27	immobilisations	47 011.84 €	8 205 105.61 €
020	Dépenses imprévues		0 €
23	Remboursement avoir entreprise		100 000.00 €
040	Amortissement des subventions 2016		7 694 493.70 €
041	OOB		30 497 024.35 €
4582	Participation adhérents et remboursement TVA EP	720.00 €	14 356 036.05 €
10	Dotations diverses		25 000.00 €
021	Virement section fonctionnement		51 259 462.41 €
TOTAL		**270 176.62 €**	**138 276 396.22 €**

On peut relever que le virement de la section de fonctionnement représente 51 259 462.41 €.

Grace à celui-ci le SDE76 permet la réalisation des travaux investissements au profit de nos adhérents.

II.2/ Les dépenses

Imputations budgétaires		**RAR**	**BP 2018**
	Opération équipement SDE76	233 021.33 €	1 370 000.00 €
204	subventions d'investissement EP versées		11 302 391.27 €
16	Capital des emprunts		1 127 472.98€
27	Remboursement (TVA sur avoirs) entreprises		65 000.00€
13	Remboursement adhérents (trop-perçu participations)		175 000.00 €
23	Travaux sur réseaux électriques	407 387.55 €	49 689 156.58 €
041	Travaux EP, tranchées diverses		30 497 024.35 €
001	Déficit à reporter		11 112 376.84 €
TOTAL		**642 015.76 €**	**138 276 396.22 €**

En tant qu'autorité concédante et maître d'ouvrage délégué en éclairage public, le syndicat consacre la majeure partie de ses dépenses à la réalisation de ses missions de service public en confortant les équipements structurants par un aménagement cohérent.

II.3/Niveau d'endettement de la collectivité.

La dette à l'origine de la collectivité s'élève à 25 467 242 €.

Le capital restant dû au 1er janvier 2018 est de 3 853 497.40 €.

Le remboursement total des intérêts et du capital restant est de 1 274 707.07 €.

SDE76
Syndicat départemental d'énergie
www.sde76.fr

REÇU le : 26 AVR. 2018
Syndicat Départemental Energie

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RECEPTION (à établir en double exemplaire)

Collectivité :	Date d'envoi :
SDE76 **240 rue Augustin Fresnel** **CS 20931** **76237 ISNEAUVILLE CEDEX**	20 AVR. 2018

Désignation des pièces : objet	**Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO … + n° +date)**	**Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité**
Adhésion à Biomasse Normandie	Délib n° 2018/03/30-01	
Adoption du compte de gestion du budget principal et des budgets annexes	Délib n° 2018/03/30-02	
Approbation du compte administratif du budget principal de 2017	Délib n° 2018/03/30-03	
Affectation du résultat de fonctionnement 2017 – budget principal	Délib n° 2018/03/30-04	
Approbation du compte administratif du budget annexe génie civil télécommunications 2017	Délib n° 2018/03/30-05	
Affectation du résultat de fonctionnement 2017 – budget annexe génie civil de télécommunications	Délib n° 2018/03/30-06	
Approbation du compte administratif du budget annexe entretien éclairage public 2017	Délib n° 2018/03/30-07	
Affectation du résultat de fonctionnement 2017 – budget annexe entretien éclairage public	Délib n° 2018/03/30-08	
Sous-programme 2018 de renforcement du cas FACé	Délib n° 2018/03/30-09	
Sous-programme 2018 d'extension du CAS FACé	Délib n° 2018/03/30-10	
Sous-programme 2018 d'enfouissement du CAS FACé	Délib n° 2018/03/30-11	
Sous-programme 2018 de sécurisation fils nus du cas FACé	Délib n° 2018/03/30-12	
Sous-programme 2018 de sécurisation fils nus faible section du CAS FACé	Délib n° 2018/03/30-13	
Programmes pluriannuels de travaux année [2018-2020] et adoption des programmes pluriannuels définitifs de travaux [2017-2019]	Délib n° 2018/03/30-14	

Désignation des pièces : objet	**Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO … + n° +date)**	**Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité**
Adoption du budget principal 2018	Délib n° 2018/03/30-15	
Adoption budget primitif génie civil 2018	Délib n° 2018/03/30-16	
Adoption du budget primitif entretien éclairage public 2018	Délib n° 2018/03/30-17	
Autorisation donnée au président de modifier le tableau des emplois du SDE76	Délib n° 2018/03/30-18	
Nomination d'un délégué à la protection des données	Délib n° 2018/03/30-19	
Autorisation donnée au président de signer les conventions de mise à disposition des supports des réseaux électriques pour le développement aérien du THD au bénéfice de SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit)	Délib n° 2018/03/30-20	
Cachet de la collectivité et signature : SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE de la Seine-Maritime	Cachet de réception de la préfecture : BUREAU DU COURRIER 23 AVR. 2018 PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME	